



## Fréquentation touristique saison 2017

# Un été plus chaleureux pour Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le bilan de la saison touristique 2017 (avril à septembre) en Provence-Alpes-Côte d'Azur est positif. Tous types d'hébergements confondus, la fréquentation touristique augmente de 5,7 % dans la région par rapport à la saison 2016. Du littoral à la montagne, tous les types d'espace et tous les départements bénéficient de cette hausse. Les hôtels profitent du retour de la clientèle étrangère et les autres hébergements collectifs de celui de la clientèle française. Dans les campings, la hausse repose sur les établissements de haut de gamme (4 et 5 étoiles).

Vincent Delage, Philippe Winnicki, Insee

Au cours de la saison estivale 2017 (avril à septembre), la fréquentation touristique progresse de 5,7 % dans l'ensemble des hébergements collectifs touristiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques). La fréquentation rebondit après une forte baisse en 2016 (-6,9 %), saison marquée par l'attentat de Nice. Dans le même temps, le nombre de nuitées progresse au niveau national (+6,1 % après -2,9 % l'an passé). Dans la région, la hausse s'explique par le retour des touristes étrangers (+2,0 %) et plus encore de la clientèle française (+7,7 %).

Les trois types d'hébergements ont profité de ce regain de fréquentation : le nombre de nuitées augmente de 6,0 % dans les hôtels, de 4,8 % dans les campings et de 6,6 % dans les autres hébergements collectifs touristiques.

Pour l'ensemble des hébergements, le taux d'occupation progresse de plus de deux points et s'élève à 58,8 %. Avec 42,4 millions de nuitées dans l'ensemble des hébergements collectifs touristiques, Paca est la quatrième région la plus visitée cette saison. Elle perd une place par rapport à 2016 au profit de l'Île-de-France (43,5 millions de nuitées).

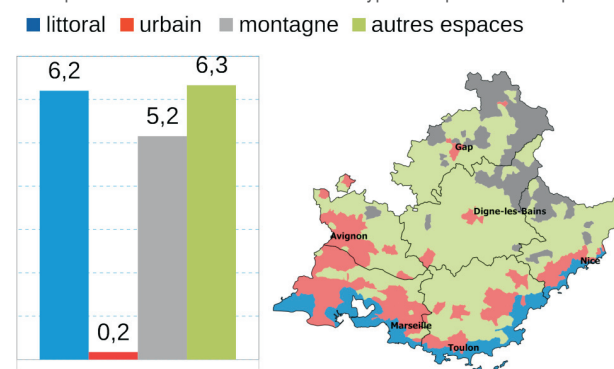
### Le tourisme littoral est le plus dynamique

La fréquentation s'accroît dans les quatre types d'espaces touristiques de la région (littoraux, urbains, espaces de montagne et autres espaces) (figure 1).

Le littoral, qui concentre plus de la moitié des nuitées touristiques de la région, augmente sa fréquentation (+6,2 %), bénéficiant notamment du retour de la clientèle étrangère dans les hôtels (+7,6 %). Sur l'ensemble du littoral méditerranéen la fréquentation touristique progresse un peu moins vite (+5,8 %). Dans l'espace urbain non littoral, la fréquentation repart à la hausse en Paca (+5,2 %), plus fortement que dans l'ensemble des régions de province (+4,5 %). Elle est soutenue par la clientèle française séjournant dans les autres hébergements collectifs (+13,4 %).

### 1 Regain de fréquentation dans les quatre types d'espaces touristiques

Évolution du nombre de nuitées d'avril à septembre 2017 par rapport à la même période en 2016 dans les différents types d'espaces touristiques



Note : les zones urbaines et rurales ne comprennent que celles situées hors du littoral et des massifs montagneux. Une zone urbaine située sur le littoral est classée en littoral et non en urbain.

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme (CRT) et les Agences de développement touristique départementales (ADT) et la DGE

Avec une baisse dans les campings (-9,0 %), la fréquentation est quasiment stable dans l'espace de montagne régional (+0,2 % contre une progression de +5,8 % au niveau national). Dans les « autres espaces » (qui accueillent le tourisme rural et de moyenne montagne), la région fait mieux que le niveau national (+6,3 % contre +4,0 %).

Tous les départements ont hébergé plus de touristes entre avril et septembre 2017 qu'à la même période de 2016. Les départements les plus touchés par la désaffection en 2016 retrouvent leur clientèle : les Bouches-du-Rhône (+6,9 %), le Var

(+5,9 %), les Alpes-Maritimes (+5,9 %) et les Hautes-Alpes (+3,6 %). La fréquentation touristique augmente également dans les départements qui avaient mieux résisté l'été dernier : le Vaucluse (+5,5 % après -1,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+3,5 % après +0,2 % en 2016).

### L'hôtellerie regagne de la clientèle étrangère

La fréquentation touristique dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'établit à 15,3 millions de nuitées durant la saison estivale 2017 (figure 2). En hausse de 6,0 % après -4,7 % l'an passé, la fréquentation s'accroît un peu plus vite qu'en France métropolitaine (+5,7 %). Le taux d'occupation progresse de plus de deux points (69,5 %). La région demeure la seconde destination hôtelière derrière l'Île-de-France. Les hôtels de la région attirent à nouveau la clientèle étrangère qui s'était détournée l'an passé (+7,0 % après -9,0 % en 2016). Les établissements de haut de gamme (4 et 5 étoiles) y ont largement contribué (+10,1 %). Tous les départements de la région profitent de cette augmentation de la fréquentation hôtelière.

### Les campeurs privilégient le haut de gamme

Avec 16,2 millions de nuitées d'avril à septembre 2017, les campings représentent près de 40 % de l'ensemble des nuitées de la région. Leur fréquentation repart à la hausse (+4,8 % après -3,8 % en 2016), à un rythme toutefois inférieur à la France métropolitaine (+5,6 %). Le taux d'occupation gagne deux points (42,5 %).

Provence-Alpes-Côte d'Azur conserve la troisième place des régions accueillant le plus de campeurs durant la saison estivale, devancée par la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Le regain de fréquentation des campings repose entièrement sur les « 4 et 5 étoiles », dont la belle saison (+14,7 %) compense le recul des autres catégories. La fréquentation augmente de 7,3 % dans le Vaucluse, de 7,1 % dans le Var et de 4,8 % dans les Alpes-de-Haute-Provence. Elle diminue légèrement dans les Bouches-du-Rhône (-0,7 %). Ces départements ont notamment bénéficié d'une importante hausse de la fréquentation dans leurs campings de 4 et 5 étoiles. En revanche, la saison estivale est moins profitable pour l'hôtellerie de plein air des Alpes-Maritimes (-1,3 %) et des Hautes-Alpes (-1,8 %).

### Les autres hébergements collectifs touristiques profitent du retour de la clientèle française

Avec 10,8 millions de nuitées entre avril et septembre 2017, les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) représentent 25 % des nuitées des hébergements touristiques de la région. La fréquentation reprend des couleurs cette saison après une sévère baisse en 2016 (+6,6 % après -14,0 %). Dans le même temps, le nombre de nuitées en France métropolitaine augmente de 8,1 % par rapport à l'été 2016. Le taux d'occupation des AHCT de la région progresse de six points (68,9 %). Paca demeure la région accueillant le plus de clients dans ce type d'hébergement touristique.

## 2 Une fréquentation en hausse dans tous les départements au cours de la saison

Nombre de nuitées entre avril et septembre 2017 et évolution par rapport à la même période en 2016 (en %)

|  | Nuitées avril-septembre 2017 |                                    | Évolution annuelle en % (2017/2016) |                    |
|--|------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|
|  | Nombre total (en millions)   | Part des nuitées étrangères (en %) | Nuitées totales                     | Nuitées étrangères |
| <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>                  | <b>42,4</b>                  | <b>35</b>                          | <b>5,7</b>                          | <b>2,0</b>         |
| Alpes-de-Haute-Provence                            | 3,1                          | 30                                 | 3,5                                 | -8,9               |
| Hautes-Alpes                                       | 2,9                          | 27                                 | 3,6                                 | 1,7                |
| Alpes-Maritimes                                    | 9,7                          | 49                                 | 5,9                                 | 4,7                |
| Bouches-du-Rhône                                   | 7,3                          | 29                                 | 6,9                                 | -0,3               |
| Var  | 15,4                         | 29                                 | 5,9                                 | 0,3                |
| Vaucluse   | 3,9                          | 42                                 | 5,5                                 | 9,7                |
| <b>Hôtels</b>                                      | <b>15,3</b>                  | <b>44</b>                          | <b>6,0</b>                          | <b>7,0</b>         |
| Non classés  | 1,5                          | 31                                 | 25,8                                | 24,0               |
| 1 et 2 étoiles                                     | 3,7                          | 31                                 | -2,4                                | -2,2               |
| 3 étoiles  | 5,1                          | 44                                 | 5,6                                 | 5,5                |
| 4 et 5 étoiles                                     | 4,9                          | 57                                 | 8,3                                 | 10,1               |
| <b>Campings</b>                                    | <b>16,2</b>                  | <b>38</b>                          | <b>4,8</b>                          | <b>1,9</b>         |
| Non classés  | 0,5                          | 40                                 | -17,8                               | -24,3              |
| 1 et 2 étoiles                                     | 1,9                          | 36                                 | -8,3                                | -14,4              |
| 3 étoiles  | 4,8                          | 40                                 | -2,8                                | -2,4               |
| 4 et 5 étoiles                                     | 9,0                          | 37                                 | 14,7                                | 11,4               |
| <b>Autres hébergements collectifs touristiques</b> | <b>10,8</b>                  | <b>17</b>                          | <b>6,6</b>                          | <b>-12,7</b>       |
| Résidences de tourisme et résidences hôtelières    | 7,7                          | 20                                 | 5,4                                 | -16,1              |
| Autres hébergements                                | 3,1                          | 8                                  | 9,6                                 | 18,0               |

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme (CRT) et les Agences de développement touristique départementales (ADT) et la DGE

La hausse de fréquentation est imputable à la clientèle française, reconquise cette saison après la chute de 2016 (+11,5 % après -11,4 %). Cela concerne tous les départements de la région. La clientèle étrangère, déjà minoritaire, délaisse de nouveau ce type d'hébergement en 2017 (-12,7 % après -22,7 %). Le département des Hautes-Alpes fait exception en attirant davantage de touristes étrangers. Les deux composantes des AHCT sont bien orientées cette saison. Dans les résidences de tourisme et hôtelières, qui totalisent près de 80 % de l'offre régionale d'AHCT, la fréquentation augmente de 5,4 % et le taux d'occupation gagne près de sept points (70,1 %). Dans les autres hébergements, regroupant les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse, la progression est encore plus prononcée (9,6 %). Le taux d'occupation croît de plus de cinq points (65,9 %) avec toutefois une capacité d'accueil en hausse. ■

## Source et définitions

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la **fréquentation des hébergements collectifs touristiques** : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec la DGE et les Comités régionaux et départementaux du tourisme. La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre. Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti  
CS 70004  
13395 Marseille Cedex 10

#### Directeur de la publication :

Alberto Lopez  
Rédacteur en chef :  
Jérôme Domens

Crédits photos :  
CRT Paca

ISSN : 2417-1417 (en ligne)  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Gidrol J.-C., « La fréquentation touristique de l'été 2017 rebondit après le repli de 2016 », *Insee Focus* n° 100, novembre 2017
- Delage V., Winnicki P., « Fréquentation touristique saison 2016 - un été difficile pour Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 41, décembre 2016
- Delage V., Winnicki P., « Juillet août 2017 - La fréquentation touristique de pleine saison reprend des couleurs », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 37, octobre 2017

